
„PLR Urbain“

Synthèse

Les villes sont des pôles d'innovation, de culture et d'entrepreneuriat. C'est bien connu, l'air de la ville rend libre, mais seulement si des espaces libres sont maintenus et l'ouverture d'esprit encouragée. Les villes suisses sont également en compétition avec d'autres lieux situés notamment dans les pays limitrophes. C'est pourquoi des solutions libérales axées sur la pratique et orientées vers le futur sont primordiales pour répondre aux questions les plus urgentes.

Comment préparer au mieux nos villes à un avenir durable, dynamique et innovant ? Comment leur permettre de se distinguer de manière positive ? Quelles réponses proposent les forces libérales suisses aux questions sociales et économiques dans l'espace urbain et en particulier dans les grands centres urbains de ce pays ?

Nous, représentantes et représentants des sections PLR des huit plus grandes villes de Suisse (Zurich, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Winterthur, Lucerne, St. Gall), voulons collaborer bien plus étroitement qu'auparavant et apporter des réponses à ces questions. Nous coordonnons notre démarche et nous nous soutenons les uns les autres.

Nous nous concentrons délibérément sur des thèmes urbains centraux, communs à toutes les grandes villes et formulons ci-après des propositions et des revendications :

- « Mobilité du futur »
- « Habitat urbain »
- « Ville créative et productive »
- « Smart City et Smart Governance ».

Mobilité du futur

« Les villes : pionnières dans la création de solutions innovantes pour le transport en zones à haute densité. »

La circulation dans les villes modernes ne peut être maîtrisée que grâce à des solutions novatrices et soutenues sur le plan technique. La liaison des agglomérations et des centres urbains aux réseaux principaux est essentiel pour assurer la fluidité du trafic, du point de départ à la destination prévue. Cela vaut pour tous les modes de transports, qu'ils soient routiers, ferroviaires ou aériens, y compris pour les trois aéroports internationaux (Zurich-Kloten ; Bâle-Mulhouse et Genève-Cointrin) et les différents aéroports régionaux, essentiels à l'intégration de la Suisse au réseau mondial. Par ailleurs, le principe de libre-choix du moyen de transport doit être assuré.

Nous demandons :

- **Une refonte des infrastructures de mobilité :** Le réseau routier et ferroviaire actuel repose sur des idées et exigences désuètes. Les villes modernes, de leur côté, orientent leurs infrastructures de mobilité sur les demandes actuelles d'une « Smart city ». Il s'agit notamment :
 - Les réverbères servent également à assurer une bonne couverture en bornes de recharge ;
 - La recherche de places de parc est « intelligente » et soutenue par des moyens techniques ;
 - Le carsharing est une évidence ;
 - La mobilité douce est attractive et conçue de manière efficace afin de couvrir une importante part des besoins en mobilité ;
 - Les flux de circulation sont petit à petit décongestionnés, p. ex grâce aux routes de contournement à sens unique, la réduction considérable des signaux lumineux, la diminution des chaussées et passages couverts ainsi que l'augmentation de surface consacrée à la mobilité douce ;
 - Des solutions impliquant des funiculaires urbains (plutôt que des variantes routières) seront évaluées et mises en œuvre – moyennant un soutien financier privé.
- **Faire de certains espaces urbains des « zones d'essai » :** En étroite collaboration avec l'EPFZ ou l'EPFL, les universités et d'autres établissements de recherche d'une part et de mobilité (p. ex. industrie automobile) d'autre part, les villes font de certains quartiers jugés adéquats des « zones d'essai ». Ces dernières peuvent alors être destinées à tester la conduite autonome ou d'autres développements technologiques innovants (cf. p.ex. l'essai de la Poste mené à Sion avec un bus postal autonome). Les villes sont ainsi en première ligne lorsqu'il s'agit de concrétiser de nouvelles idées et de faire preuve d'esprit d'innovation.
- **Liaison suprarégionale :** Les villes doivent être reliées à des systèmes de transport de personnes et/ou de marchandises suprarégionaux et souterrains (p. ex. Cargo-Souterrain, resp. Swissmetro) ; l'aménagement du territoire est à harmoniser en étroite collaboration avec les régions et les cantons. Les villes sont de

réels moteurs pour des systèmes et des conditions-cadre durables et efficaces. Les infrastructures d'approvisionnement doivent notamment être conçus de manière moderne et répondant aux besoins urbains.

Habitat urbain

« Pour les personnes désireuses de combiner logement et lieu travail tout en goûtant à la vie urbaine, les villes représentent des espaces de vie attractifs et écologiques »

Dans les villes, la croissance démographique sera à l'avenir encore plus marquée qu'aujourd'hui. La pression urbaine s'en trouve plus élevée, ce qui pousse les villes à se tourner vers de nouvelles solutions. L'habitat urbain doit rester attractif, sans pour autant desservir la qualité de vie. Une densification intérieure doit s'effectuer, couplée avec une construction de bâtiments écologique et innovante, de même que le maintien et le développement d'espaces libres urbains ; Le sous-sol doit lui aussi être englobé dans ces réflexions urbanistiques.

Nous demandons :

- **Un génie civil novateur sur le plan écologique** : Les villes posent les conditions-cadre et incitations optimales (zonage, régime d'autorisation, liberté d'aménagement, moins de normes, etc) pour la construction de bâtiments novateurs sur le plan écologique et attrayants à tous points de vue (cf. la Tour des Cèdres, tour « verte », prévue à Lausanne, ou encore la « bosco verticale », déjà existante à Milan).
- **Une bien meilleure utilisation de l'espace urbain existant** : Les villes simplifient les règlements de construction et les réduisent, là où elles ne sont pas nécessaires : L'agrandissement de combles et la surélévation modérée de bâtiments déjà existants deviennent la norme ; les promoteurs immobiliers d'utilité publique et privée doivent être traités de la même manière et le climat des investissements amélioré (p. ex. grâce à des incitations fiscales).
- **Maintien et développement de « poumons » urbains** : L'attractivité d'une ville dépend essentiellement des espaces libres et espaces verts disponibles. Procéder à une densification urbaine libère de l'espace pour les « poumons » urbains. Les villes peuvent mettre en place un système d'incitations encourageant la création d'espaces verts sur les façades et les toits et mener à une nouvelle qualité, sans pour autant édicter de nouvelles prescriptions. Ce qui ne doit pas nécessairement être hors-sol, sera planifié et aménagé en sous-sol.

Ville créative et productive

« *Les villes sont de véritables creusets de forces créatives et productives* ».

Le large éventail d'offres d'emplois, de logements et de loisirs fait l'attrait d'une ville. De par leur taille, les villes proposent l'offre la plus diversifiée dans un espace restreint, faisant d'elles des pôles d'innovation, d'entrepreneuriat, de culture et de créativité.

Nous demandons :

- **Une vie plus dense et micro-locale** : Les villes doivent proposer un éventail de services le plus large possible, sur un espace restreint. Par conséquent, seules des normes minimales doivent être prévues, afin d'offrir au commerce de détail les meilleures conditions, permettant ainsi aux petites entreprises de s'épanouir et une meilleure utilisation résidentielle des constructions urbaines.
- **Un maximum d'espace pour la créativité** : L'espace urbain attire différentes cultures, personnes et offres. Les anciens sites industriels et de production désaffectés offrent de l'espace pour la créativité, les travailleurs culturels et les start-ups. Les villes soutiennent (p. ex. avec des financements incitatifs remboursables) la réaffectation de surfaces et bâtiments vacants pour des travailleurs culturels disposant d'une pensée entrepreneuriale, pour de nouvelles offres (p. ex. des showrooms, des pop-up stores, etc) et pour toutes les forces désireuses d'entreprendre et d'innover.
- **Offres diversifiées** : Les villes veillent à ce que les offres soient variées et mélangent les quartiers – ceci également pour contrebalancer la tendance à construire des centres commerciaux sur des espaces verts. Pour ce faire, l'industrie et l'économie locale doivent être libérées au maximum d'entraves administratives. Ce qui n'est pas explicitement interdit, devrait être autorisé. L'infrastructure urbaine, et notamment dans le domaine d'internet (réseau de fibre optique comme composante de l'infrastructure urbaine), doit être organisée de manière à ce que les petites entreprises bénéficient aussi de conditions de lancement optimales. Les villes doivent mieux tirer avantage de la proximité des différentes offres et permettre à de nouveaux modes de vie, entre habitat et travail (p. ex. mélange entre les maisons de repos et les établissements d'enseignement pour enfants et jeunes). Ces nouvelles idées doivent être prises en compte par la planification urbaine (plans d'aménagement avec des normes minimales).
- **Formation et Innovation** : Les villes sont des lieux parfaits pour la construction d'éminents établissements de formation (universités, écoles techniques, etc) et de recherche (EMPA, EPF, etc). Un environnement urbain procure à ce type d'institutions le terrain dont elles ont besoin. Les villes créent les conditions-cadre idéales et rendent possible les initiatives entrepreneuriales privées dans le domaine des institutions de recherche et dans les écoles professionnelles.

Smart City et Smart Governance

« La ville du futur offre une qualité de vie élevée, tout en utilisant au minimum les ressources. Son administration est performante, orientée clientèle et efficace »

Une ville innovante et connectée se distingue par une qualité de vie élevée et une exploitation efficace des ressources. Une telle Smart City relie intelligemment parties prenantes et systèmes d'infrastructures (transport, énergie, technologies d'information et de communication, usw.). La Smart City englobe à la fois les innovations techniques, sociales, écologiques et économiques et elle se distingue par une administration digitale, capable d'améliorer continuellement son efficacité et sa performance.

Nous demandons :

- **Réseautage intelligent** : Les nouvelles technologies dans le domaine de l'infrastructure, des bâtiments et de la mobilité doivent être coordonnées et mis en réseau (p. ex. mise en place de compteurs électriques « intelligents », recherche de places de parc facilitée grâce à des capteurs, etc). Les villes sont des pionnières dans ce domaine et échangent ensemble.
- **De la place pour l'innovation** : Les villes se considèrent comme des « hot spot » pour les industries du futur qui apparaissent en Suisse (p. ex. dans le domaine des Blockchains) et se mettent petit à petit en réseau de manière considérable, à l'horizontale comme à la verticale. Elles créent des conditions optimales de construction, d'infrastructure et de fiscalité, afin que la Suisse puisse maintenir à long terme sa place dans le peloton de tête dans ce domaine en Europe, mais également sur la scène internationale.
- **Pour une administration digitale svelte** : Les villes incarnent l'exigence d'être pionnière en matière d'administration svelte et, là où cela semble judicieux, digitalisée et efficace. Elles utilisent leur taille pour lancer des innovations et introduire durablement des offres efficaces. Parallèlement, les villes – qui sont en quelque sorte de petites communes – tentent de défricher la jungle de réglementation de manière rigoureuse et durable (p. ex. dans l'industrie hôtelière, dans les normes de construction, etc).
-